

Session ordinaire - budgétaire
du 3 février 1956.

Le trois février mil neuf cent cinquante six à onze heures, le conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents: M^{rs} Allary, Ferret, Phélippeau, Baumot, Mazière, Viollet, Faure, Bajule, Bauchot, Fichou.

Absents: M: Chaumier.

Budget primitif 1956: Le conseil Municipal vote le budget primitif de 1956 qui se monte tant en dépenses qu'en recettes à : 1.900.690 francs.

Distribution du lait.

Le conseil Municipal vote un complément de crédits de 23.000 francs à prendre sur les fonds libres pour permettre de couvrir les frais de distribution de lait aux enfants en 1955.

Salaires de la secrétaire de mairie.

La secrétaire de mairie ayant demandé une augmentation de salaire, le conseil Municipal accepte et décide à l'unanimité de porter son salaire annuel de 80.000 à 108.000 frs avec effet rétroactif du 1^{er} octobre 1955.

Fournitures scolaires.

Le conseil Municipal considérant qu'il manque une somme de 6 francs au Ch. IX article 3 exercice 1955, pour permettre de payer une facture de fournitures scolaires, vote un complément de crédits de 6 francs sur les fonds-libres.

Indemnité de fonction au Maire.

Le conseil Municipal, à l'unanimité accepté l'augmentation de l'indemnité pour frais de fonction au Maire, indemnité annuelle qui se montera à 41.250 frs à partir du 1^{er} janvier 1956.

Indemnité de fonction à l'adjoint.

Le conseil Municipal, à l'unanimité accepté de porter l'indemnité annuelle pour frais de fonction à l'adjoint, à 20.625 frs à partir du 1^{er} janvier 1956.

Instance Judiciaire.

Monsieur Martin, ayant à nouveau porté l'affaire de la Cabine Téléphonique devant le Tribunal Administratif de Poitiers, le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à défendre la commune dans l'action engagée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

~~Reaury~~

Jouin

Phelippeau

Campy

Mazuy

Miller

Javre

Meunier

Beccicot

Fichou